

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

P. 03

L'UP-R PRÊTE À SENSIBILISER LES POPULATIONS

Après l'adoption à l'unanimité des députés présents et représentés, le lundi 26 octobre 2026, de la loi portant Code de la route, le groupe parlementaire Union Progressiste le Renouveau entend accompagner sa vulgarisation auprès des citoyens. L'objectif est de favoriser une meilleure compréhension des nouvelles dispositions et de renforcer la prévention des accidents de la circulation.



ASSEMBLÉE NATIONALE

P. 02

LA RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR, UNE OCCASION DE REPENSER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

CAUCUS DES FEMMES PARLEMENTAIRES

P. 05 - 06

Djoghénou installe le nouveau bureau, Djamilatou Sabi Mohamed reconduite



OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DU SÉNAT

P. 08



Les députés attendus à Cotonou ce jour

Les Résidences
FENOUE

Votre confort,
notre priorité

Chambres meublées • Espaces conviviaux • Cuisine équipée

Djassin Houinvié - Dowa (Porto-Novo)

0155499999
0155500707

ELONA HOUSE

Salle de fêtes et
de conférences

Climatisation •
Confort et luxe •
Rapport qualité - prix •

CONTACTS

0144904640

ADRESSE

Djassin Houinvié
Porto-Novo

ASSEMBLÉE NATIONALE

LA RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR, UNE OCCASION DE REPENSER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS



Participation des membres du Bureau des groupes parlementaires : les députés face à un enjeu d'équilibre institutionnel

La modification du règlement intérieur de l'Assemblée nationale pourrait-elle servir à clarifier la participation des membres des bureaux des groupes parlementaires à la conférence des présidents ? Alors que le Parlement béninois engage un processus d'adaptation de ses textes à la Constitution révisée, cette question mérite d'être posée. Au-delà de la mise en conformité juridique, cette révision pourrait offrir aux députés l'occasion de réfléchir aux modalités de représentation des différentes composantes politiques dans les instances de concertation parlementaire.

Au cours de la séance plénière du lundi 26 octobre 2026, le président de l'Assemblée nationale, Joseph DJOGBÉ-NOU, a affecté à la commission des Lois et des Droits de l'Homme une proposition de modification du règlement intérieur, signée par les autres membres du Bureau du Parlement. Présidée par le député Orden ALLADATIN, cette commission est appelée à examiner le texte et à en étudier les implications juridiques et institutionnelles.

La conférence des présidents au cœur de la réflexion

Dans le fonctionnement parlementaire, la conférence des présidents occupe une place importante dans l'organisation des travaux de l'Assemblée nationale. Sa composition et ses modalités de participation constituent donc des questions qui méritent une attention particulière lors de toute révision du règlement intérieur.

La question est de savoir si les dispositions actuelles permettent une représentation suffisamment claire des différentes sensibilités politiques, notamment à travers les responsables des groupes parlementaires et les membres de leurs bureaux.

Faut-il maintenir les modalités existantes ou profiter de cette réforme pour préciser davantage les conditions de participation des membres des bureaux des groupes parlementaires à la conférence des présidents ? Le débat pourrait notamment porter sur la qualité des participants, leurs droits éventuels, leur rôle dans les échanges et les modalités de prise en compte des différentes positions politiques.

Le pluralisme politique, un paramètre à prendre en compte

La configuration politique de l'Assemblée nationale rend cette réflexion particulièrement intéressante. Les deux grandes formations politiques représentées au Parlement pourraient compter plusieurs groupes parlementaires, selon

les conditions prévues par les textes applicables.

Une telle configuration soulève une interrogation institutionnelle : comment garantir une représentation équilibrée des sensibilités politiques sans alourdir le fonctionnement de la conférence des présidents ?

Si plusieurs groupes parlementaires issus d'une même formation politique sont constitués, la question de la participation de leurs responsables et des membres de leurs bureaux pourrait se poser avec davantage d'acuité. Il serait alors utile de disposer de règles précises, transparentes et applicables à tous, afin d'éviter toute ambiguïté dans la composition et le fonctionnement de cette instance.

L'enjeu ne serait pas simplement d'accroître le nombre de participants, mais de déterminer un mécanisme qui concilie le pluralisme parlementaire, l'efficacité des travaux et l'équité entre les différentes composantes de l'hémicycle.

Une opportunité pour clarifier les règles du jeu parlementaire

La révision du règlement intérieur ne devrait donc pas être envisagée uniquement sous l'angle de l'harmonisation avec la Constitution révisée. Elle pourrait également constituer un cadre de réflexion sur les dispositions pratiques qui organisent la vie parlementaire.

Pour la commission des Lois et des Droits de l'Homme, présidée par Orden ALLADATIN, l'examen de la proposition pourrait être l'occasion d'identifier les éventuelles zones d'incertitude et de proposer, si nécessaire, des clarifications réglementaires. Une telle démarche devrait naturellement tenir compte des textes constitutionnels et des règles applicables à l'organisation de l'Assemblée nationale.

La question reste donc ouverte : les députés saisiront-ils cette occasion pour clarifier la participation des membres des bureaux des groupes parlementaires à la conférence des présidents ? Une réflexion approfondie sur ce point pourrait contribuer à renforcer la lisibilité des procédures parlementaires et à mieux encadrer la représentation des différentes sensibilités politiques.

Au-delà de la modification d'un texte, c'est ainsi la question de l'équilibre entre pluralisme politique et efficacité institutionnelle qui se trouve posée.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel “www.lemblemedujour.com”

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

L'UP-R prête à sensibiliser les populations



Après l’adoption à l’unanimité des députés présents et représentés, le lundi 26 octobre 2026, de la loi portant Code de la route, le groupe parlementaire Union Progressiste le Renouveau entend accompagner sa vulgarisation auprès des citoyens. L’objectif est de favoriser une meilleure compréhension des nouvelles dispositions et de renforcer la prévention des accidents de la circulation.

Le nouveau Code de la route entre dans une phase décisive : celle de son appropriation par les populations. Après l’adoption de cette réforme législative par les députés de la 10^e législature, le groupe parlementaire Union Progressiste le Renouveau (UP-R) affiche sa disponibilité à accompagner les actions d’information et de sensibilisation destinées aux usagers de la route. À travers cette démarche, les parlementaires entendent contribuer à faire comprendre aux citoyens la portée d’un texte dont la finalité première est la protection des vies humaines.

Lors d’une conférence de presse consacrée à cette réforme, le groupe parlementaire a insisté sur la nécessité de rapprocher la loi des réalités quotidiennes des populations. Les

motocyclistes, les conducteurs de taxi-moto, les transporteurs, les automobilistes, les piétons et les autres professionnels dont les activités dépendent de la route figurent parmi les publics concernés par cette démarche de vulgarisation.

La sensibilisation au cœur de la démarche

Pour les députés de l’UP le Renouveau, l’efficacité du nouveau Code de la route ne dépendra pas uniquement de son adoption par les représentants du peuple. Elle reposera également sur la compréhension de ses dispositions et sur les conditions de leur mise en œuvre. C’est pourquoi le groupe parlementaire encourage le Gouvernement à engager une vaste campagne d’information, de sensibilisation et d’éducation routière, en collaboration avec les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et les médias.

Cette orientation met l’accent sur la prévention et l’explication, sans occulter la nécessité de sanctionner les comportements dangereux conformément à la loi. Les parlementaires estiment que les usagers doivent être suffisamment informés de leurs droits et

obligations afin de mieux intégrer les exigences de la nouvelle réglementation dans leurs habitudes de circulation.

Le groupe parlementaire tient notamment à rassurer les conducteurs de taxi-moto et les motocyclistes, dont les activités professionnelles sont étroitement liées à la circulation routière. Selon les députés, cette réforme n’a pas pour vocation de cibler ces catégories d’usagers, mais de renforcer leur sécurité ainsi que celle de l’ensemble des citoyens.

Un texte adapté aux réalités actuelles

Pendant plusieurs décennies, la circulation routière au Bénin est demeurée largement régie par l’arrêté général n° 6138 M du 24 juillet 1956. Face à l’évolution des infrastructures, à l’augmentation du parc automobile et motocycliste et à l’intensification des déplacements, l’actualisation du cadre juridique s’imposait.

La nouvelle loi apporte ainsi plusieurs innovations. Elle renforce notamment la protection des usagers vulnérables, dont les piétons, les cyclistes, les écoliers et les personnes à mobilité réduite. Elle précise éga-

lement les obligations des conducteurs et des passagers en matière de port du casque, de ceinture de sécurité, de respect des règles de priorité et de prévention de la conduite sous l’emprise de l’alcool ou de substances stupéfiantes.

Le texte modernise par ailleurs les règles techniques et administratives applicables aux véhicules, clarifie les obligations en cas d’accident et renforce l’encadrement juridique des infractions et des sanctions, notamment celles relatives au retrait du permis de conduire.

Pour les élus de l’UP-R, ces dispositions doivent être comprises comme des instruments de prévention et de responsabilisation. La sécurité routière ne saurait reposer exclusivement sur la répression, mais doit associer l’éducation, le contrôle, le civisme et l’amélioration des infrastructures.

Un travail parlementaire salué

L’adoption du nouveau Code de la route est intervenue au terme d’un processus parlementaire comprenant un séminaire organisé le 19 octobre 2026 à Grand-Popo, suivi de l’examen du texte par la Commission des lois, de l’administration et des droits de l’Homme. Les échanges en séance plénière ont ensuite permis aux députés de poursuivre l’examen de cette réforme avant son adoption à l’unanimité des parlementaires présents et représentés.

À cette occasion, le groupe parlementaire Union Progressiste le Renouveau a salué la contribution de l’ensemble des députés, en particulier celle des membres de la Commission des lois, pour leur participation à l’amélioration du texte.

Le groupe a également rendu hommage au président de l’Assemblée nationale, le professeur Fifamé Jo-

seph DJOGBÉNOU, pour son leadership et son engagement en faveur de la qualité du travail législatif. Il a, en outre, salué la vision du président de la République, Romuald WADAGNI, ainsi que l’action du Gouvernement dans la modernisation du cadre juridique national.

Le défi de l’appropriation populaire

Au-delà de l’adoption de la loi, le véritable enjeu demeure son appropriation par les citoyens, des grandes agglomérations aux localités rurales. La disponibilité affichée par les députés de l’UP le Renouveau à accompagner les initiatives de sensibilisation s’inscrit dans cette perspective.

Le groupe parlementaire encourage ainsi le Gouvernement à travailler avec les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et les médias pour assurer une diffusion efficace des nouvelles dispositions. Il appelle également à une application juste, transparente et pédagogique de la réglementation, dans le respect des droits des citoyens.

En invitant les professionnels des médias à participer à cet effort national, les parlementaires soulignent l’importance d’une information permanente et accessible. L’enjeu est de permettre à chaque usager de connaître les règles, de comprendre leur raison d’être et de mesurer les conséquences des comportements à risque.

Pour les députés de l’UP-R, la réussite de cette réforme se mesurera surtout à sa capacité à prévenir les accidents, à protéger les familles et à sauver des vies sur les routes béninoises.

Emeric Joël ALLAGBE



ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l'organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l'établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.

Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l'établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l'un de ses atouts, offrant la possibilité d'adapter la configuration des salles à la nature et à l'envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l'organisation des événements. L'établissement dispose notamment de salles climatisées, d'une assistance technique professionnelle et d'un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d'électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d'envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale, ELONA HOUSE ambitionne de ré-



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GRUPE ELECTROGENE DISPONIBLE

Djassin Hounvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999

+229 0195534395 / 0155500707

pondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d'un espace pour leurs manifestations.

À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l'établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

CAUCUS DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Djogbénou installe le nouveau bureau, Djamilatou Sabi Mohamed reconduite



Réélue à la présidence pour la période 2026-2033, l’honorable Djamilatou Sabi Mohamed entend inscrire son mandat dans la continuité des luttes pour l’émancipation politique des femmes. À Savalou, le président de l’Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, a réaffirmé le soutien de l’institution parlementaire à ce creuset transpartisan.

La mobilisation pour une meilleure représentativité des femmes dans les instances de décision franchit une nouvelle étape au Bénin. Le dimanche 25 octobre 2026, à Savalou, le président de l’Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou, a procédé à l’ouverture de l’assemblée générale élective du Caucus des femmes parlementaires du Bénin. À l’issue des travaux, l’honorable Djamilatou Sabi Mohamed a été reconduite à la tête de cette organisation pour la période 2026-2033.

Cette rencontre, qui a réuni des personnalités politiques et traditionnelles, marque une étape importante dans la consolidation de la solidarité entre les femmes parlementaires, au-delà des appartenances politiques.

Djogbénou réaffirme le soutien de l’Assemblée nationale

Dans son intervention, le président de l’Assemblée nationale a salué l’existence de ce cadre de concertation et d’action qui rassemble des élues issues de différents courants politiques. Il a réaffirmé la disponibilité de l’institution parlementaire à accompagner les initiatives du Caucus, appelé à jouer un rôle accru dans la promotion des droits des femmes et le renforcement de leur participation à la vie publique.

Issu de la réforme constitutionnelle de 2019, le Caucus des femmes parlementaires devrait également bénéficier d’une reconnaissance formelle dans le règlement intérieur de l’Assemblée nationale, selon les annonces faites à cette occasion.

Toutefois, Joseph Fifamin Djogbénou a insisté sur la nécessité d’aller au-delà des acquis enregistrés au Parlement. Pour lui,

la représentativité féminine ne saurait se limiter à la présence des femmes dans l’hémicycle. Elle doit également se traduire par une participation plus importante à la gouvernance locale, aux instances de décision et aux différents secteurs de la société.

Le président de l’Assemblée nationale a ainsi invité les femmes parlementaires à assumer pleinement leur rôle de modèles et à contribuer, par leurs actions, à l’émergence d’une nouvelle génération de femmes engagées dans la vie publique, au Bénin comme en Afrique.

Djamilatou Sabi Mohamed rend hommage aux pionnières

Reconduite à la tête du Caucus, l’honorable Djamilatou Sabi Mohamed a exprimé sa conscience des responsabilités qui accompagnent ce nouveau mandat. Elle a placé son engagement dans la continuité des combats menés par les pionnières de la participation des femmes à la vie politique béninoise.

À cet effet, elle a rendu hommage à plusieurs figures emblématiques, notamment Rosine Vieyra Soglo, grande voix de la représentation parlementaire, Rafiatou Karimou, première femme ministre du Bénin, Hélène Aholou Kékè, personnalité marquante du monde juridique, ainsi que Mariam Chabi Talata, première vice-présidente de la République.

Pour la présidente réélue, l’héritage de ces femmes constitue une source d’inspiration et un appel à l’action. Leur parcours doit encourager les générations actuelles à poursuivre les efforts en faveur de l’égalité des chances, de l’autonomisation des femmes et de leur accès aux postes de responsabilité.

Un bureau élu par acclamation

Les travaux électifs se sont déroulés sous la conduite du bureau d’âge présidé par Alidjanatou Saliou-Arekpa. À l’issue du processus, la liste unique soumise aux participantes a été élue par acclamation.

Le bureau du Caucus des femmes parlementaires du Bénin se présente comme suit :

- * Présidente : Djamilatou Sabi Mohamed
- * 1^{re} vice-présidente : Sofiath Arouna Schanou
- * 2^e vice-présidente : Gisèle Sèwadé
- * Secrétaire générale : Mounifath Karim Tidjani
- * Secrétaire générale adjointe : Koro Baké Chabi
- * Trésorière générale : Eugénie Kouana
- * Trésorière générale adjointe : Jeanne Tchanati Fieto
- * Responsable de la communication, des affaires juridiques et de l’intégration du genre : Chantale Adjovi
- * Responsable de la commission du plaidoyer, de la sensibilisation et du renforcement des capacités : Olga Akitobi
- * Responsable de la commission de la communication et des relations extérieures : Yacoubou Zachari Traoré
- * Conseillère : Dedeви Chantal Ahyi
- * 1^{re} commissaire aux comptes : Alice Dadeignon
- * 2^e commissaire aux comptes : Gisèle Fagnon

Un mandat placé sous le signe de l’action

Avec cette reconduction, Djamilatou Sabi Mohamed est appelée à poursuivre la dynamique engagée au sein du Caucus, en renforçant la concertation entre les élues et en portant davantage les préoccupations des femmes dans le débat public.

Au-delà du renouvellement de ses instances dirigeantes, cette assemblée générale élective rappelle l’importance de la solidarité transpartisane dans la promotion de la représentativité féminine. Le défi reste désormais de transformer les engagements en initiatives concrètes, capables de favoriser une participation plus forte et plus effective des femmes à la gouvernance et au développement du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



DISCOURS DE REMERCIEMENTS DE LA PRESIDENTE ELUE

Monsieur le Président de l’Assemblée nationale ;
Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence des Présidents ;
Sa Majesté DADA GANFON GBAGUIDI XV (15), Roi de Savalou ;
Chères collègues membres du Caucus des femmes parlementaires du Bénin ;
Monsieur le Secrétaire général administratif de l’Assemblée Nationale ;
Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de l’Assemblée nationale ;
Monsieur le Préfet du département des Collines ;
Messieurs les Maires ;
Messieurs les Directeurs techniques et assimilés de l’Assemblée nationale ;
Mesdames et Monsieur les membres du Secrétariat permanent du Caucus des femmes parlementaires du Bénin ;
Mesdames et Messieurs les cadres à divers niveaux de l’administration parlementaire ;
Chers participants ;

C’est avec une profonde humilité, une vive émotion et un sens aigu de la responsabilité que je prends la parole devant vous en cet instant solennel.
Par votre confiance, vous venez de me porter, pour la deuxième fois consécutive, à la tête du Caucus des femmes parlementaires du Bénin, au titre de la 10^e législature.
Au nom des membres du Bureau nouvellement élu et en mon nom personnel, j’adresse mes sincères remerciements à Monsieur le Président de l’Assemblée nationale, qui a bien voulu autoriser la tenue de cette Assemblée générale et nous faire l’honneur de sa présence ici, à Savalou, malgré les exigences de son agenda. À vous, chères collègues, membres du Caucus des femmes parlementaires du Bénin, j’adresse mes remerciements les plus chaleureux. Je salue la maturité, la sérénité, le sens du dialogue et la fraternité qui ont marqué nos travaux à Savalou. Vous avez démontré que, par-delà nos sensibilités et nos appartenances, nous pouvons nous retrouver autour de l’essentiel : la promotion de la femme, le renforcement de notre institution et le développement de notre pays.
Je tiens également à saluer notre Bureau d’âge, conduit avec sagesse par notre doyenne d’âge, Madame SALIOU AREKPA Alidjanatou, assistée de nos jeunes collègues, Mesdames ZACHARI TRAORE YACOUBOU Faridatou et KARIM TIDJANI Mounifa. Par leur disponibilité et leur maîtrise, elles ont conduit nos assises avec dignité et efficacité jusqu’à l’aboutissement de cette élection.

Mesdames et Messieurs,
Chères collègues,
En prenant à nouveau la tête de notre Caucus, je ressens le poids de l’histoire, mais plus encore la responsabilité de l’héritage qui nous est confié.
Car la force qui nous anime aujourd’hui n’est pas née d’hier. Elle est le fruit d’une longue chaîne de courage, de persévérance, de rigueur et d’intelligence politique. Elle est l’œuvre de femmes qui, bien avant nous, ont osé franchir les frontières de l’impossible, briser les plafonds de verre et ouvrir des chemins que d’autres pourront désormais emprunter.
Au sommet de cette mémoire collective se dresse la figure emblématique de Madame Rosine VIEYRA SOGLO. Comme l’a rappelé le Président de l’Assemblée nationale, le Professeur Joseph DJOGBÉNOU, lors de son investiture le 15 avril dernier, cette « Dame Première », femme d’État d’exception et législatrice de conviction, a profondément marqué la vie politique de notre pays.
En nous inspirant de son héritage moral et politique, nous prenons l’engagement de faire vivre, à notre tour, les valeurs de courage, de rigueur et de dévouement qui ont marqué son parcours.
Comment ne pas saluer la mémoire de Madame Rafiatou KARIMOU, première femme à accéder aux fonctions ministérielles dans notre pays, qui a ouvert la voie et démontré l’audace nécessaire pour conquérir les premières places ?
Comment ne pas rendre hommage à Madame Hélène KEKE AHOLOU, dont le parcours a illustré la capacité des femmes à exercer des responsabilités parlementaires de premier plan, notamment dans le domaine législatif et au sein de la prestigieuse Commission des Lois ?
Et comment ne pas saluer le parcours de Madame Mariam CHABI TALATA, qui, grâce à son engagement et à une dynamique historique de promotion du leadership féminin, est entrée dans l’histoire de notre pays en devenant la première femme Première Vice-présidente de l’Assemblée nationale, avant d’accéder à la haute fonction de Vice-présidente de la République ?
À toutes nos devancières, qu’elles soient encore parmi nous ou qu’elles aient rejoint l’éternité, le Caucus des femmes parlementaires du Bénin adresse un merci infini.
Nous sommes les héritières de leur combat. Il nous appartient désormais de faire la preuve de notre fidélité à leur héritage par la qualité de notre engagement et la portée de nos actions.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,
Si nous sommes réunies aujourd’hui à Savalou, au cœur du département des Collines, ce n’est pas seulement pour accomplir un acte institutionnel. C’est aussi pour donner un sens particulier à notre rencontre, dans une cité dont le cadre et l’histoire nous inspirent une belle leçon de leadership.
D’abord, tout comme les collines ont, au fil de l’histoire, constitué des reliefs protecteurs, la femme béninoise demeure un pilier essentiel de la famille, un acteur majeur de la vie économique et sociale et une force incontournable de la construction nationale.
Ensuite, prendre de la hauteur, c’est élargir son regard, dépasser les contingences immédiates et mieux discerner l’horizon. Telle doit être l’ambition de notre Caucus : prendre suffisamment de recul pour comprendre les réalités de nos populations, anticiper les défis de notre société et contribuer à l’élaboration de lois justes, pertinentes et porteuses d’avenir.
Et parce que le leadership féminin ne s’exprime pas uniquement dans les institutions politiques, administratives ou économiques, il me plaît également de saluer nos jeunes filles et nos femmes des secteurs artistiques, culturels et sportifs, qui, par leur talent, leur créativité, leur discipline et leur persévérance, font rayonner le Bénin ici et ailleurs.
Enfin, les collines nous enseignent que la hauteur ne se mesure pas au bruit que l’on fait, mais à la perspective que l’on acquiert. Notre leadership n’a pas besoin de confrontation permanente pour s’affirmer. Il doit puiser sa force dans la conviction, la compétence, la sagesse, le dialogue et la solidarité.

Chères collègues,
Quelle est, au fond, la raison d’être de notre Caucus ?
Elle est claire : rendre les femmes parlementaires plus visibles, plus écoutées et plus actives dans l’exercice de leurs responsabilités parlementaires, politiques et sociales.
Notre Caucus ne doit pas être une simple juxtaposition de personnalités, de parcours ou d’appartenances politiques. Il doit être un cadre de concertation, de solidarité, de réflexion stratégique et d’action collective, capable de faire converger nos compétences et nos initiatives vers des résultats concrets et mesurables. Il nous faudra notamment :
• Légiférer avec ambition et responsabilité, en initiant et en amendant des textes qui protègent les droits, renforcent l’inclusion et répondent aux réalités de nos populations, notamment celles des femmes, des filles et des personnes les plus vulnérables ;
• Exercer pleinement notre mission de contrôle de l’action gouvernementale, en veillant à la mise en œuvre effective des politiques publiques, à la transparence de la gestion publique et à une prise en compte réelle des enjeux de genre dans les décisions qui engagent l’avenir de notre pays ;
• Porter avec courage la voix de nos concitoyennes et concitoyens, des centres urbains aux localités les plus

reculées, en demeurant attentives à leurs préoccupations et déterminées à défendre leurs intérêts.
Pour réussir cette mission, nous savons pouvoir compter sur des partenaires et des chevilles ouvrières indispensables.
Je voudrais, à cet égard, saluer le travail remarquable accompli par les membres du Secrétariat permanent tout au long de la précédente législature. Par leur professionnalisme, leur disponibilité, leur rigueur et leur engagement, ils ont constitué un appui essentiel au fonctionnement de notre Caucus et à la réalisation de ses activités.

Mesdames et Messieurs,
Chères collègues,
La dynamique qui nous réunit aujourd’hui s’inscrit dans une étape importante de l’évolution de la démocratie béninoise.
C’est pourquoi je voudrais réitérer notre profonde gratitude au Président de la République, au Président de l’Assemblée nationale ainsi qu’aux responsables des partis politiques, dont les orientations, les engagements et les réformes ont contribué à favoriser une meilleure représentation des femmes au sein des institutions de la République et à promouvoir leur accession à des responsabilités de premier plan.
Car, si la représentativité est une conquête majeure, elle n’est pas une fin en soi.
Être présentes dans les institutions est une avancée. Être pleinement actrices des décisions qui engagent notre pays est l’exigence qui doit désormais nous guider.
La 10^e législature nous appelle donc à élever nos ambitions et à inscrire notre action dans une perspective de développement à long terme.
À cet effet, trois orientations majeures doivent guider notre engagement.
Premièrement, inscrire notre action dans la perspective de la vision « Bénin 2060 ».
Nous devons contribuer à faire du genre, de l’égalité des chances et de l’autonomisation des femmes des dimensions transversales de la planification stratégique de notre pays.
Deuxièmement, transformer les priorités de développement en avancées législatives et budgétaires concrètes. L’éducation des filles, la santé de la reproduction, l’autonomisation économique, l’entrepreneuriat féminin, la protection des femmes contre toutes les formes de violence et l’amélioration de leurs conditions de vie doivent trouver une traduction effective dans les textes de loi, les choix budgétaires et le contrôle de l’action publique.
Troisièmement, faire des progrès enregistrés au Parlement le point de départ d’une transformation plus large de la société.
Notre ambition doit être de contribuer à accroître durablement la présence et l’influence des femmes dans les instances de décision, qu’elles soient politiques, administratives, économiques ou locales.
Chères collègues,
De Rosine Soglo à Mariam Chabi Talata, en passant par Rafiatou Karimou, Hélène Kèkè Aholou et tant d’autres femmes qui ont marqué notre histoire, un flambeau nous a été transmis.
Il ne nous appartient pas de le laisser vaciller. Il nous appartient de le porter plus haut, de le faire rayonner davantage et de le transmettre, demain, à celles qui viendront après nous.
Pour ma part, je prends devant vous l’engagement de servir notre Caucus avec humilité, loyauté et détermination, dans un esprit d’ouverture, de concertation et de responsabilité partagée.
Je suis convaincue que, main dans la main, avec l’accompagnement du Secrétariat permanent, la mobilisation de notre Bureau et la contribution active de chacune d’entre nous, nous pouvons faire du Caucus des femmes parlementaires du Bénin un véritable levier d’action concrète, d’influence législative et de transformation sociale.

Chères collègues,
L’histoire nous a précédées. Le présent nous confie une responsabilité. L’avenir nous jugera à la mesure de ce que nous aurons su accomplir ensemble.
Faisons donc de cette 10^e législature non pas simplement un nouveau chapitre de notre parcours, mais un tournant décisif dans la consolidation du leadership féminin au Bénin.
À vous toutes, chères collègues, je renouvelle ma gratitude pour votre confiance. Puisse cette confiance être le socle d’une collaboration fraternelle, exigeante et féconde, au service de notre institution et de notre pays.

Vive le Caucus des femmes parlementaires du Bénin !
Vive l’Assemblée nationale !
Vive la République !
Vive le Bénin !
Je vous remercie.



TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ

Les résidences
FENOU
Votre confort, notre priorité

*Loin de chez vous,
RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !*

Chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain.
L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

**GRUPE ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE SUR LE LIEU**

Profitez d'un séjour sans interruption grâce à notre groupe électrogène qui assure votre confort en toutes circonstances !

**Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)**

+229 0198904640 / 0155499999
+229 0195534395 / 0155500707

Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'héberge-

ment alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié - Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces

résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié - Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DU SÉNAT

LES DÉPUTÉS ATTENDUS À COTONOU CE MERCREDI

Le président de l'Assemblée nationale organise un départ groupé des élus vers le dôme du Sofitel de Cotonou, où se tiendra la cérémonie officielle à partir de 10 heures.

Le Bénin s'apprête à vivre un nouveau rendez-vous de la vie parlementaire. La cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire du Sénat est prévue pour ce mercredi 28 octobre 2026 à 10 heures, au dôme du Sofitel de Cotonou. À cette occasion, les députés de la 10^e législature sont conviés à prendre part à cet événement institutionnel, à l'invitation du président du Sénat.

L'information a été portée à la connaissance des parlementaires par une note du Secrétariat général administratif de l'Assemblée nationale, en date du 22 octobre 2026. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des dispositions prises pour assurer la participation des députés à cette cérémonie solennelle.

Un dispositif de déplacement mis en place

Pour faciliter leur participation, un départ groupé des députés est prévu à partir du parking du ministère des Affaires étrangères. Les élus sont invités à y laisser leurs véhicules afin d'embarquer à bord des bus mis à leur disposition par l'Assemblée nationale.

Selon les précisions contenues dans la note d'information, le rassemblement est fixé à 9 heures précises, en présence du président de l'Assemblée nationale. Ce dispositif vise à permettre un déplacement collectif vers le lieu de la cérémonie, programmée une heure plus tard.

Un rendez-vous important de la vie institutionnelle

L'ouverture de cette première session ordinaire constitue une étape importante dans le calendrier institutionnel du Sénat. La présence annoncée des députés témoigne de l'attention ac-

cordée à cette cérémonie et de la place qu'occupe le dialogue entre les institutions dans le fonctionnement de la République.

Au-delà du caractère solennel de l'événement, cette rencontre sera l'occasion de marquer l'ouverture des travaux du Sénat pour cette session ordinaire. Les regards seront ainsi tournés vers le dôme du Sofitel de Cotonou, qui accueillera les personnalités conviées à ce rendez-vous institutionnel.

À travers les dispositions prises pour le déplacement des députés, l'Assemblée nationale entend faciliter leur présence à cette cérémonie qui s'inscrit dans la dynamique de la vie parlementaire béninoise.

Emeric Joël ALLAGBE



MÉDIAS ET COMMUNICATION AU BÉNIN

L'Emblème du Jour renforce sa présence numérique et ouvre ses portes aux partenaires publicitaires

Le quotidien béninois mise sur ses plateformes numériques pour rapprocher l'information des lecteurs et offrir de nouvelles opportunités de visibilité aux annonceurs.

Dans un paysage médiatique en pleine mutation, marqué par la montée en puissance du numérique et l'évolution des habitudes de consommation de l'information, L'Emblème du Jour entend consolider sa proximité avec le public béninois. À travers ses plateformes numériques, notamment lemblemedujour.com et lemblemedujour.bj, le quotidien ambitionne de rendre l'actualité plus accessible, tout en développant des opportunités de partenariat au profit des entreprises, institutions et acteurs économiques.

« L'information fiable, à portée de clic ! » C'est autour de cette ambition que le journal invite les internautes à retrouver en ligne les principales actualités du Bénin. Politique, économie, société, culture et sport : les différentes rubriques du média permettent aux lecteurs de suivre les événements et les sujets qui animent la vie nationale.

Au-delà de la diffusion de l'information, cette présence sur le web traduit la volonté du quotidien de s'adapter aux nouveaux usages. L'accès aux contenus depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable constitue un atout pour toucher un public diversifié, au Bénin comme au sein de la diaspora.

Une opportunité pour les annonceurs

Parallèlement à cette dynamique numérique, L'Emblème du Jour lance un appel aux entreprises, institutions, organisations et promoteurs désireux d'accroître la visibilité de leurs produits, services ou activités. Le journal leur propose de devenir des partenaires publicitaires en associant leur image à un média consacré à l'actualité béninoise.

Bannières publicitaires, articles sponsorisés, encarts et annonces figurent parmi les formats mis en avant pour répondre aux différents besoins de communication. L'objectif est de permettre aux annonceurs de mieux faire connaître leurs activités et de toucher des lecteurs susceptibles de s'intéresser à leurs offres.

Le quotidien met également en avant la possibilité de développer des collaborations durables avec ses partenaires, dans une logique

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BÉNIN SUR NOTRE
SITE WEB

*L'information fiable,
à portée de clic !*

lemblemedujour.com

lemblemedujour.bj

*Suivez,
partagez,
restez informés !*

**DEVENEZ NOTRE
PARTENAIRE
PUBLICITAIRE**

Associez votre marque à un média crédible,
proche des citoyens et au cœur de l'actualité
au Bénin.

- UNE LARGE AUDIENCE**
Des milliers de lecteurs chaque jour,
en ligne et sur nos supports.
- UNE VISIBILITÉ CIBLÉE**
Touchez un public qualifié,
actif et engagé.
- UN PARTENARIAT DURABLE**
Ensemble pour faire rayonner
vos produits et services.
- DES FORMATS ADAPTÉS**
Bannières, articles sponsorisés,
encarts, annonces... selon vos besoins.

*Votre visibilité,
notre priorité !*

CONTACTEZ-NOUS
pour plus d'informations et pour
réserver votre espace publicitaire.

*Ensemble
pour une information
de qualité !*

Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)

Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

de visibilité et de valorisation de leurs initiatives.

Miser sur une communication de proximité

À travers cette démarche, L'Emblème du Jour entend faire de ses supports médiatiques un espace de rencontre entre l'information, les lecteurs et les acteurs économiques. Dans un environnement où la communication numérique occupe une place croissante, cette stratégie offre aux annonceurs une possibilité supplémentaire de renforcer leur présence auprès du public.

Installé à Djassin Houinvié, à Porto-Novo, le

journal invite ainsi les structures intéressées à prendre contact avec son équipe pour obtenir davantage d'informations sur les possibilités de collaboration et réserver leurs espaces publicitaires.

En conjuguant information, présence numérique et communication commerciale, L'Emblème du Jour affirme sa volonté de participer à l'évolution du paysage médiatique béninois et de contribuer à une meilleure diffusion de l'actualité nationale.

Emeric Joël ALLAGBE

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

VOTRE JOURNAL,

TOUTE L'ACTUALITÉ DU BÉNIN

Une information fiable,
proche de vous,
chaque jour.

*Informers
pour mieux
éclairer*



INFORMATIONS

L'essentiel de l'actualité
au quotidien



ANALYSES

Des décryptages pour
mieux comprendre



INVESTIGATIONS

Des enquêtes pour
éclairer les enjeux



PUBLICITÉS

Votre message,
notre audience

CHERS PARTENAIRES,

DEVENEZ NOS PARTENAIRES PUBLICITAIRES

Associez votre image à un média de référence
et touchez un large public, chaque jour.

*Ensemble,
valorisons
votre marque !*



Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)



Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

CADRE IDÉAL POUR VOS CÉRÉMONIES À PORTO-NOVO

Saison pluvieuse : ELONA HOUSE, le choix idéal pour des fêtes réussies

(UN PUISSANT GROUPE ÉLECTROGÈNE ACQUIS POUR FAIRE FACE AUX COUPURES D'ÉLECTRICITÉ)



La saison des pluies est souvent source d'inquiétudes pour les organisateurs d'événements. Entre les intempéries et les coupures intempestives d'électricité, le choix du lieu devient déterminant. À Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme la destination privilégiée pour l'organisation de cérémonies réussies grâce à ses infrastructures modernes, son cadre accueillant et les nouveaux investissements réalisés par son promoteur pour garantir le confort des clients.

Mariages, anniversaires, baptêmes, conférences, séminaires, cérémonies familiales ou professionnelles : ELONA HOUSE offre désormais toutes les garanties pour des événements réussis, même en pleine saison pluvieuse.

Situé dans un environnement accessible et agréable à Porto-Novo, le complexe met à la disposition de sa clientèle des salles modernes, spacieuses et parfaitement adaptées à tous les types de réceptions. Son cadre élégant et convivial séduit de plus en plus de particuliers, d'entreprises et d'organisations qui recherchent un espace sécurisé et confortable pour leurs manifestations.

Conscient des désagréments causés par les fréquentes coupures d'électricité observées ces derniers temps, le promoteur de ELONA HOUSE vient de franchir une nouvelle étape en dotant le complexe d'un puissant groupe électrogène. Cet investissement majeur permet désormais d'assurer une alimentation électrique continue pendant les cérémonies, garantissant ainsi le bon déroulement des festivités

sans interruption.

Grâce à cette innovation, les clients peuvent profiter pleinement de leurs événements sans craindre les délestages qui perturbent parfois les moments les plus importants d'une réception. Sonorisation, éclairage, climatisation et autres équipements fonctionnent ainsi en permanence pour offrir un confort optimal aux invités.

En plus de ses installations modernes, ELONA HOUSE se distingue par la qualité de son accueil, son professionnalisme et sa capacité à accompagner les organisateurs dans la réussite de leurs projets. Chaque événement bénéficie d'une attention particulière afin de répondre aux attentes les plus exigeantes.

Avec l'arrivée des pluies et les défis liés à l'alimentation électrique, ELONA HOUSE confirme son statut de référence dans l'organisation des événements à Porto-Novo. Les responsables invitent les populations de la capitale et des localités environnantes à effectuer leurs réservations afin de bénéficier d'un cadre exceptionnel où confort, sécurité et sérénité sont garantis.

À ELONA HOUSE, la fête continue, quelles que soient les caprices du temps ou les coupures de courant.

Marie Estelle AKANNI



L'Emblème du Jour

— LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE —

RECRUTE DES STAGIAIRES JOURNALISTES

Vous êtes passionné(e) par l'actualité,
l'écriture et le journalisme ?
Rejoignez notre équipe !



LIEU DE STAGE

Siège du journal
à Porto-Novo
(Djassin Houinvié,
Immeuble Elona House)



PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un
organe de presse écrite mais
également en ligne.



UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront
acquérir de l'expérience
au sein d'une rédaction
professionnelle et dynamique.



COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV



ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail :

 emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp :



[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)